

Monsieur Rémy Langevin, maire de Montmagny
Madame la conseillère, Messieurs les conseillers,
Ville de Montmagny
143, rue Saint-Jean-Baptiste Est
Montmagny (Québec) G5V 1K4



Montmagny, le 10 décembre 2018

Objet : Dépôt de la Déclaration universelle citoyenne d'urgence climatique (DUC) et du Pacte pour la transition à la municipalité pour fin de signature.

Bonjour,

Lors d'une rencontre le 9 juillet dernier, nous avons proposé, par une lettre remise au conseil municipal, d'entreprendre une démarche en vue de l'élaboration d'une Politique environnementale et d'un plan d'action à Montmagny. En créant un comité sur la transition énergétique, les économies d'énergie et la protection de l'environnement, tant les citoyens que la municipalité participeraient à cette démarche. Selon nos dernières communications à ce sujet, la décision du conseil avait été reportée à janvier 2019.

Nous espérons toujours que la municipalité acceptera de s'engager avec ses citoyens dans cette voie. La mobilisation citoyenne au Québec nous conforte encore plus dans nos demandes.

En effet, depuis le mois d'août et par toutes sortes d'initiatives, la population envoie un message clair et pressant à nos gouvernements les enjoignant à nous engager collectivement dans la transition écologique.

Ainsi, avec les dernières marches mondiales et locales qui ont eu lieu samedi 8 décembre, des dizaines de milliers de personnes ont répondu à de multiples reprises à l'appel du mouvement «Le climat s'invite au Parlement» et ce, d'est en ouest du Québec : à Ottawa-Gatineau, Montréal, Val-David, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec, Cacouna, Rimouski, Chicoutimi, Maria, Gaspé.

Depuis le lancement du Pacte pour la transition le 7 novembre dernier, que 500 personnalités (des artistes et des scientifiques) avaient signé, plus de 252 000 personnes ont emboîté le pas et se sont engagées à réduire leur empreinte carbone, exigeant en contrepartie que les gouvernements atteignent les cibles de réduction de gaz à effet de serre qu'ils se sont fixées pour 2020. L'objectif du Pacte est de rallier un million de personnes dans cette démarche de réduction volontaire des GES liées à notre mode de vie.

Les 91 auteurs du dernier rapport (octobre 2018) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), citant près de 6000 sources scientifiques, soulignent les effets bénéfiques de la limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C sur la météo, la santé des populations et les écosystèmes. Ils affirment aussi que 50 à 70 % des leviers d'action se situent au niveau local. Nous avons donc une responsabilité commune de freiner le réchauffement climatique pour limiter autant que nous le pourrons l'emballlement des températures, qui aura des conséquences irréversibles pour les générations futures.

Le temps presse ! Plus nous tardons à AGIR, plus l'effort sera exigeant et coûteux pour la société civile. Et, en raison de l'inaction mondiale depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris en novembre 2016, en raison aussi des constats scientifiques qui démontrent l'accélération du réchauffement, la transition doit impérativement et urgemment progresser.

Ce constat a motivé l'initiative de la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique (DUC) invitant les citoyens, les organismes, les municipalités et les MRC à endosser cette déclaration. Essentiellement, celle-ci reconnaît l'état d'urgence climatique et la menace que représente la crise climatique touchant les niveaux de sécurité économique, de santé humaine, alimentaire, environnementale et la sécurité nationale et internationale.

Pour accentuer la pression sur nos gouvernements, nous invitons à très court terme notre conseil municipal :

1. à signer la DUC par voie de résolution et d'en faire l'annonce publique;
2. à amener la DUC au conseil des maires de la MRC de Montmagny pour en proposer une signature collective.

Pour passer à l'action, nous invitons également les membres du conseil municipal à signer le Pacte pour la transition (www.lepacte.ca), comme nous l'avons fait nous-mêmes. Nous suggérons fortement de publiciser ce Pacte auprès de la population, par le biais du site Internet et par des communications publiques. Publiciser la signature du Pacte par les membres du conseil et par le personnel de la municipalité serait une excellente manière d'y parvenir.

Nous déposons donc officiellement ces déclarations au conseil et souhaitons ardemment leur signature lors du prochain conseil de janvier 2019.

Réduire notre empreinte environnementale est ESSENTIELLE pour ramener notre impact écologique en équilibre avec les écosystèmes planétaires qui soutiennent la vie, et ce, en tenant compte de l'explosion démographique attendue au cours de ce siècle.

En vous remerciant de l'attention prioritaire accordée à notre démarche,

Denise Laprise
Porte-parole de Montmagny en transition

Documents joints

- DUC (format légal)
- Le pacte
- Bilan des signatures en date du 10 décembre